



AVIS PUBLIC

Calendrier des séances ordinaires du conseil 2025

Est par les présentes donné, par la soussignée, que le calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal a été adopté le 4 novembre 2024, et ce, conformément à la loi qui régit la Municipalité.

Les séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2025 sauf exception, se tiendront les lundis et débuteront à 20 h :

- 13 janvier
- 3 février
- 3 mars
- 7 avril
- 5 mai
- 2 juin
- 7 juillet
- 4 août
- 2 septembre
- 1er octobre
- 17 novembre
- 15 décembre

DONNÉ à, Saint-Mathieu-de-Beloeil, ce 22^e jour de novembre 2024.

Joanne Bouchard, directrice générale et greffière-trésorière